

PS



Secrétariat national à la riposte

## EMPLOI : LES ENTREPRISES DOIVENT « FAIRE LEUR PART DE DEVOIR » DIT HARLEM DÉSIR À LA PRÉSIDENTE DU MEDEF

Dans le cadre de ses rencontres avec les partenaires sociaux, Harlem Désir s'est entretenu avec la patronne du MEDEF, Laurence Parisot. Le Premier secrétaire a rappelé que toutes les politiques en faveur de l'emploi mises en œuvre par le gouvernement devaient être assorties d'engagements forts de la part des entreprises.

En effet, la mobilisation pour l'emploi doit être générale. Le gouvernement met à la disposition des entreprises des outils nombreux : la BPI, les contrats de génération, le pacte de compétitivité ou encore les emplois d'avenir. Elles doivent s'engager à investir, créer de l'emploi et former les salariés.

Harlem Désir, accompagné de Guillaume Bachelay et Jean-Marc Germain a également

souhaité rappeler à Laurence Parisot que le PS attend que les patrons des grands groupes réduisent leurs rémunérations et privilégient le réinvestissement des résultats plutôt que la distribution de dividendes. Ils ont par ailleurs affirmé que le PS souhaite l'examen et le vote d'une proposition de loi sur la reprise de sites viables afin d'empêcher les jachères industrielles.

« Les entreprises doivent être exemplaires notamment en matière de rémunération des dirigeants. Il faut mettre un terme aux rémunérations indécentes, en particulier dans les entreprises du CAC 40 en cette période où des efforts sont demandés à tous », Harlem Désir.

## LE TRACT MENSONGER DE L'UMP SUR L'EMPLOI

### Ils osent tout !

- > L'UMP n'hésite pas, après dix années au pouvoir, à imputer au gouvernement élu en mai dernier, la responsabilité de son bilan en matière d'emploi
- > La droite publie un tract intitulé : « PS = 1 000 chômeurs de plus par jour ! »

### Pour mémoire, le bilan de la droite sur l'emploi c'est...

- > Un taux de chômage des jeunes passé de 17 à 24 % entre 2002 et 2009
- > Plus d'un million de chômeurs en plus, soit une hausse de 33,4 % entre 2007 et 2012

### En cause la crise, certes, mais surtout une politique libérale aussi injuste qu'inefficace

- > Détricotage de la loi sur les 35h, qui avait permis de créer 300 000 emplois

- > Réduction drastique des moyens avec une baisse de 40 % du budget de l'État en matière d'emploi de 2002 à 2012
- > 1 800 postes supprimés à Pôle emploi en 2010, et des conseillers débordés

### À l'indécence, l'UMP ajoute l'indigence quand elle explique le taux de chômage français

- > La droite dit que le chômage est dû au « matraquage fiscal des entreprises » ?

**Faux !** Le gouvernement a fait l'inverse en décidant d'investir 20 milliards de Crédit impôt compétitivité recherche (CICE) en faveur des entreprises pour leur permettre de gagner en compétitivité « coût ».

- > La droite dit que le chômage est dû à la « stigmatisation des investisseurs et des entrepreneurs » ?

**Faux!** Les syndicats d'employeurs sont respectés et écoutés. Peut-on croire d'ailleurs que cela explique le chômage ?

- > La droite dit que le chômage est dû à la « fin de la défiscalisation des heures supplémentaires » ?

**Faux!** C'est cette fiscalisation qui avait détruit environ 30 000 emplois en 2011 selon l'OFCE.

### Quelle ironie : l'UMP fait des propositions en forme de satisfecit pour l'action de la gauche !

- > « Réduire la dépense publique » : cela ne doit pas être un but en soi mais face aux déficits laissés par la droite (5,2 % de déficit public en 2011, contre 2,7 % en 2007) le gouvernement a entamé une baisse des dépenses
- > « Développer l'apprentissage » : c'est une compétence des régions qui, très majoritairement dirigées par la gauche, ont permis de faire passer leur nombre de 300 000 en 1995 à 430 000 en 2011.

### Le Gouvernement, qui a fait de l'emploi sa première priorité, agit avec :

- > La mise en place du Contrat de génération qui facilitera l'embauche de 500 000 jeunes et le maintien dans l'emploi d'autant de seniors
- > Le financement de 150 000 emplois d'avenir
- > L'action du ministère du Redressement productif, intervenu sur 330 dossiers d'entreprises en difficulté et permettant le sauvetage de 46 000 emplois sur 55 000 concernés (exemples de Neo Security, Lohr, SET ou encore General Motors)

### Et la bataille pour l'emploi c'est aussi :

- > 14 000 emplois créés dans l'Éducation nationale dès la rentrée 2013 notamment pour l'accueil des enfants de moins de trois ans et 60 000 d'ici 2017
- > 500 emplois créés pour la justice, ce rythme de 500 créations de postes sera maintenu en 2014 et 2015
- > 480 postes supplémentaires ouverts : 288 pour la police et 192 pour la gendarmerie

« Le gouvernement de Jean-Marc Ayrault a déployé un arsenal anti-chômage sans précédent. C'est le Pacte de croissance européen qui depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2013 produit ses fruits avec 7 milliards de prêt de la Banque européenne d'investissement et 2,3 milliards du Fonds structurel européen. C'est le Pacte de compétitivité qui depuis janvier 2013 peut s'appuyer sur la banque publique d'investissement et les 20 milliards du crédit d'impôt compétitivité-emploi. Ce sont les aides à l'emploi pour les jeunes et les seniors avec les 150 000 emplois d'avenir qui montent en puissance depuis le 1<sup>er</sup> novembre et les 500 000 contrats de génération qui peuvent être signés depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2013 », Jean-Marc Germain, SN au Travail et à l'Emploi.

## DÉSINTOX' : NON LE GOUVERNEMENT NE LÉGALISE PAS LA GESTATION POUR AUTRUI (GPA) !

Une circulaire établie par le ministère de la Justice le 25 janvier dernier vise à éclaircir les règles sur la nationalité des enfants nés à l'étranger d'une gestation pour autrui (autrement dit par une « mère porteuse »).

### Que dit la circulaire ?

Elle concerne la délivrance des certificats de nationalité française pour les enfants nés à l'étranger, dans le cadre de convention de gestation pour autrui.

Elle permet à ces enfants nés à l'étranger d'un parent français d'avoir l'assurance de se voir reconnaître la nationalité française, à laquelle ils ont droit, même lorsqu'ils sont nés de la gestation pour autrui.

Elle n'est ni une reconnaissance de cette pratique, toujours pénalement répréhensible

dans notre pays, ni une régularisation totale de la situation de ces enfants puisque la transcription dans les registres d'état civil en France n'est toujours pas possible.

Contrairement à ce que prétend la droite, cette circulaire ne rend pas légale la GPA y compris lorsqu'elle a été établie dans des États où cette pratique est légale.

« Le Parti socialiste rappelle son refus constant de la gestation pour autrui. Cette opposition de fond ne doit pourtant pas être un prétexte pour refuser de sécuriser la situation de ces enfants. Respecter nos valeurs en prenant nos responsabilités, tel est le sens des engagements des socialistes et du gouvernement » Marie-Pierre de la Gontrie, SN aux Libertés publiques et à la justice

## MALI

Les troupes françaises sont engagées au Mali depuis le 11 janvier. Il s'agissait de contribuer à restaurer l'intégrité et la souveraineté du pays, avec les forces maliennes et les forces africaines.

### Jean-Yves Le Drian, ministre de la Défense, 31 janvier 2013

« L'intervention française a réussi, le président de la République avait souhaité, premièrement, que l'on stoppe l'offensive des djihadistes vers le Sud, ça a été fait tout de suite. Deuxièmement, il avait expliqué qu'il fallait que l'on accompagne les Maliens et les forces africaines, lorsqu'elles seraient

constituées, dans la reprise de l'autonomie et de l'intégrité du territoire malien, c'est en cours, beaucoup plus vite que certains l'imaginaient. Troisièmement, et nous y sommes, faire en sorte que, à la fois, la réconciliation nationale puisse se mettre en œuvre au Mali, et que les conditions soient réunies pour que, et la force africaine et les éléments européens puissent contribuer à la sécurité à moyen terme de ce territoire. Nous sommes passés, maintenant, à une nouvelle phase. Ça ne veut pas dire que les risques militaires et que les combats sont terminés. Les djihadistes ont subi de lourdes pertes. »

## PENDANT CE TEMPS-LÀ, À L'UMP...

### UMP ET FN : ENSEMBLE CONTRE LE MARIAGE POUR TOUS

#### Une stratégie d'obstruction...

Dans le cadre du débat sur le projet de loi permettant l'ouverture du mariage à tous les couples, l'UMP a déposé près de 5 000 amendements. Alors que 63 % des Français sont favorables à cette mesure et au lieu de présenter des arguments constructifs au débat, l'opposition a choisi de ralentir le débat.

#### ...où tout semble permis...

Encore une fois, ce texte est l'occasion pour l'UMP de poursuivre son flirt délétère avec le Front national. En effet, certains amendements déposés dans une pure logique d'obstruction sont cosignés par des membres de l'UMP et du FN. Cette transgression inédite montre jusqu'où les députés de l'opposition sont prêts à aller dans leur dérive idéologique.

#### ... surtout le mépris du débat !

Le contenu des amendements déposés par l'UMP et le FN n'ont vocation qu'à ralentir l'examen de la loi et se moquent du débat parlementaire en déformant les orientations du texte de loi sur le mariage. Certains amendements proposent de supprimer le mariage du Code Civil, de légaliser l'inceste et la polygamie ou encore « l'obligation d'attribuer à un enfant le prénom de l'officier d'État civil qui enregistre sa naissance ». Alors que le projet de loi vise à sécuriser juridiquement des familles et rétablir l'égalité, l'opposition tourne en ridicule le travail parlementaire.

« Après plusieurs amendements déposés à l'Assemblée nationale conjointement avec le Front national, après une proposition de loi co-signée par des députés UMP et FN, on ne peut plus croire à un acte isolé, il s'agit d'une normalisation.

À force de surenchère et de dérapages, on assiste aujourd'hui bel et bien à la naissance d'une alliance entre la droite et l'extrême-droite, alliance que pourtant Jean-François Copé et François Fillon rejetaient en bloc il y a quelques mois à peine »,

Marie-Pierre de la Gontrie, SN aux libertés publiques et à la justice.

La Gauche ne peut que saluer avec force, la remarquable présentation de la loi sur le mariage pour tous par Christiane Taubira, la garde des Sceaux. Elle a défendu ce projet comme un acte d'égalité : « C'est un acte d'égalité. Il ne s'agit pas d'un mariage au rabais, il ne s'agit pas d'une ruse, pas d'une entourloupe, il s'agit d'un mariage avec toute sa charge symbolique, et toutes ses règles d'ordre public ».